

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,  
JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.  
BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

### PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 — — 13 —  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 30 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

### Gare de Saumur (Service d'été, 9 mai).

#### DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 09 minutes du matin. Poste.  
6 — 45 — (pour Angers seulement) Omnibus-Mixte.  
9 — 02 — Omnibus-Mixte.  
1 — 33 — soir, Omnibus-Mixte.  
4 — 13 — Express.  
7 — 22 — Omnibus-Mixte.

#### DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin. Mixte.  
8 — 20 — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — Express.  
12 — 38 — Omnibus-Mixte.  
4 — 44 — soir, Omnibus.  
10 — 30 — Poste.  
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43.

### PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal . . . 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.  
ON S'ABONNE A SAUMUR,  
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et  
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

## Souscription Patriotique.

VERSEMENTS  
au bureau de L'ÉCHO SAUMUROIS.

- MM.
- Léon de Fos, maire de Trèves-Cunault . . . 100 f.
- Demarest, maire de Bagnéux . . . 100 —
- Morillon, Sigismond . . . 40 —
- Laumonier, notaire . . . 20 —
- Chesneau, économiste des Hospices . . . 20 —
- Paul Godet . . . 20 —
- Delacour-Ouvrard . . . 10 —
- Bossard, docteur en médecine . . . 5 —
- Ouvrard-Dublineau . . . 5 —
- Pièrre-Ouvrard . . . 5 —
- Bardou, Ernest . . . 5 —
- Sorel . . . 5 —
- Pichard-Roy, bijoutier, et ses ouvriers . . . 60 —

## Chronique Politique.

Il n'y a, désormais, plus à en douter : l'Allemagne du Sud se précipite tête baissée dans l'atmosphère prussienne.  
Le Wurtemberg prendra décidément part à la guerre; le ministre de France à Stuttgart en a été officiellement informé et a reçu ses passeports. La Chambre hessoise a voté à l'unanimité un crédit de 3,370,000 florins, pour le contingent de la Hesse méridionale, et un emprunt de 1,500,000 florins, le tout accompagné de vivats en l'honneur de l'Allemagne, du roi de Prusse et du grand-duc. On connaît

depuis longtemps la puissance d'abnégation dont est capable le grand-duc de Bade, lorsqu'il s'agit de s'annihiler devant la Prusse. Voilà le Mein passé, il n'y a plus à en douter. Quant à s'en repentir plus tard, ce sera l'affaire de ces gouvernements éblouis.

Si l'Allemagne du Sud se sacrifie de gaité de cœur, l'Allemagne du Nord s'exalte. Il n'y a qu'à lire, pour s'en convaincre, l'adresse du Reichstag au roi Guillaume. L'attitude de la France y est traitée « d'attentat sanglant ». La guerre qui s'ouvre y est qualifiée de « sainte lutte ». La « victoire » de l'Allemagne, — y est-il dit, — « vengera les nations amies des injustices commises contre elle par l'ambition française ».

L'adresse a été naturellement votée à l'unanimité.  
Un télégramme de la frontière belge, en date du 20 juillet, contient :  
On mande de Munich que le ministre de Bavière à Berlin a été avisé télégraphiquement d'avoir à notifier à M. de Bismark que, par suite de la déclaration de guerre faite par la France à la Prusse et de l'attaque qui a eu lieu contre le territoire allemand, le gouvernement bavarois, sur la base du traité d'alliance existant, a pris avec tous les gouvernements allemands l'attitude effective d'allié avec la Prusse dans sa guerre contre la France.  
On mande de Berlin que le prince royal prend le commandement en chef des armées allemandes du Sud.  
Les communications relatives à cette décision ont déjà été faites aux gouvernements de Munich et de Stuttgart.

L'armée belge de réserve occupe le quadrilatère devant Anvers fermé par Termonde, Malines, Liège et Diest.  
La rive gauche de l'Escaut a été mise en état de défense.

Nonobstant les nouvelles répandues par la presse prussienne, les rapports entre Paris et Saint-Petersbourg continuent sur le pied d'une entière cordialité.  
Le général Fleury ne songe nullement à rentrer en France, comme on lui en a prêté l'intention.

On annonce de Berlin, dit une dépêche de Vienne, du 19 juillet, que le consul de France a été insulté à Lubeck.  
Brème et Lubeck, tout en faisant des démonstrations prussiennes, prient le roi Guillaume d'obtenir pour leur commerce l'autorisation de naviguer sous le pavillon américain.  
A Hambourg, pour prévenir toute invasion, on a coulé des navires à l'entrée du port et on y a placé des machines infernales.

On télégraphie de Bruxelles, le 21 juillet :  
Dans la circulaire du ministre aux gouverneurs, à l'occasion de l'anniversaire du 21 juillet, on remarque la phrase suivante :  
« Le patriotisme de la Belgique s'affirme par les sacrifices qu'elle s'impose pour remplir les devoirs inséparables de la neutralité dont elle trouve une nouvelle garantie dans les assurances d'amitié que le gouvernement reçoit continuellement des deux puissances belligérantes. »

On télégraphie de Rome, le 19 juillet :  
On a remarqué l'absence des principaux diplomates et même celle du général Dumont à la cérémonie de la promulgation du schema de l'infailibilité.

Les deux évêques qui ont voté par un non placet sont ceux de Gajezzo et de Litterock.  
On assure que les Pères opposants publieront à l'étranger une protestation contre la violation des droits traditionnels de la minorité.  
Rien ne fait présumer encore que les troupes françaises doivent être renforcées.  
Le bruit qu'elles auraient reçu un surcroît de matériel et de munitions est inexact.  
Beaucoup de militaires pontificaux français et prussiens rejoignent leur drapeau respectif.

### DISCOURS DU ROI DE PRUSSE

Nous publions la harangue par laquelle le roi Guillaume a jugé prudent de prendre les devants sur la proclamation attendue de la France à l'Allemagne.  
Le lecteur y verra que ce discours n'est qu'une paraphrase adoucie des excitations semées par la presse officieuse prussienne dans les cœurs allemands :  
« Honorés membres du Reichstag de la Confédération de l'Allemagne du Nord,  
« Le jour où, lors de votre dernière réunion,

## REVUE DE M. BLANCHARD FILS, NOUVELLE.

Par M<sup>me</sup> ANAIS SÉGALAS.  
(Suite.)  
Narcisse, dont la pâleur était effrayante, et qui allait tout avouer, saisit au bond ces paroles et répondit à Marcien, d'un ton de commisération :  
— Calmez-vous, monsieur... je devrais me trouver offensé; mais je vous plains et je souhaite que la raison vous revienne.  
On entraîna Lysie, et malgré les cris de Marcien, qui voulait la suivre, il fut renfermé dans sa cellule.  
La pensée que Marcien avait pu dire la vérité ne vint à personne; cette accusation était trop terrible, trop étrange, trop en dehors de la vie habituelle, pour qu'on ne la prit pas pour une divagation. D'ailleurs Narcisse avait profondément calculé les choses; il voulait à tout prix sortir de cette vie de paria, de cette proscription qui le poursuivait dans la ville où son père exerçait ses sanglantes fonctions. Il était venu à Paris, le gouffre où tout se perd, où tout se cache; il avait commencé par se

faire une position indépendante, puis ensuite il avait cherché à se réhabiliter par un mariage honorable. La banalité même de son nom lui venait en aide : quand même on aurait su, par hasard, que l'exécuteur d'une ville de province s'appelait Blanchard, cela n'aurait rien appris, un nom vulgaire est le nom de tout le monde et ne désigne personne. Les papiers nécessaires à son mariage ne portaient pas la profession de son père; on n'a pas l'habitude de se vanter d'un pareil état. Personne ne songea donc à avoir un soupçon, un doute, et l'on ne crut qu'à la folie de Marcien.  
Pulchérie recommença à redresser sa vilaine tête, à reprendre ses espérances, et à faire tous ses efforts pour hâter le mariage de Narcisse et de Lysie, car elle était persuadée que si Marcien recouvrait la raison, il ne pardonnerait pas à sa sœur de s'être mariée malgré lui. Léonard joignit ses arguments à ceux de sa femme pour persuader à Lysie que la folie de Marcien était incurable, et que pourtant il lui fallait un appui dans la vie, un cœur, un bras, un mari enfin. Ils firent toutes sortes de comparaisons sur la faiblesse s'appuyant sur la force, sur le lierre et l'ormeau, sur la liane et le palmier. Le cœur de Lysie se joignit à eux pour parler en faveur de Narcisse, et le cœur est un avocat qui plaide aussi bien que maître Lachaud. La cause fut gagnée; on fit en toute hâte les publications de la mairie et de l'église; le tuteur de Lysie s'empressa de donner son consentement,

qui seul était exigible, et Lysie, tout en ayant des larmes pour son frère, eut des sourires pour son fiancé et commanda sa robe blanche de mariée.  
Pendant ce temps, Marcien passait par toutes les angoisses. Il n'avait qu'une pensée incessante, dévorante, sortir de sa prison, courir près de sa sœur et empêcher cet odieux mariage. Chaque jour, il attendait Lysie pour l'éclairer, pour la convaincre, mais elle ne paraissait pas, car on avait de nouveau donné une consigne pour que Marcien eût un repos absolu, et qu'on ne laissât pénétrer personne jusqu'à lui.  
Pour comble de malheur, le directeur de l'asile était absent. Ce directeur avait les idées larges, généreuses et philanthropiques, dont M. Girard de Cailleux, inspecteur général des aliénés, donne un si vaillant exemple. Il était assez original pour sacrifier son intérêt personnel au bonheur de ses semblables. « Cela ne se fait pas ! » se serait écrié Léonard; mais il trouvait, lui, que cela devait se faire. Il guettait les premières lueurs de raison pour délivrer ses prisonniers, car il pensait qu'un sac d'or et d'argent, payant un séjour plus ou moins prolongé, pesait moins dans la balance que le désespoir d'un homme.  
Marcien, qui n'avait plus d'espérance qu'en lui et ne le voyait pas revenir, errait dans le parc, inquiet, agité : on sentait que tout son être était remué par une impatience fébrile. Tout-à-coup il aperçut le directeur

qui venait lentement de son côté, en fixant sur lui un regard scrutateur.  
Marcien s'élança vers lui d'un seul bond, en s'écriant :  
— Enfin, vous voilà de retour! vous allez me faire ouvrir les portes sur-le-champ, n'est-ce pas ? Il faut que je sorte d'ici à l'instant... il le faut !  
Sortir de la maison de fous est l'idée fixe de tous les aliénés. Le directeur secoua tristement la tête, en ayant l'air de dire : — Je connais cette phrase-là.  
— Un peu plus tard, murmura-t-il.  
— Plus tard ? s'écria Marcien; mais je n'ai pas une minute, pas une seconde à perdre. Dans ce moment peut-être, ma sœur... ma sœur, entendez-vous ? épouse un paria, un réprouvé dont le père vit de l'échafaud. Voulez-vous que je la laisse accomplir ce sanglant mariage et épouser le fils d'un bourreau.  
Par un malheureux hasard, dans son court accès de folie, Marcien parlait souvent d'exécution et de bourreau. Le directeur s'en souvenait, et l'écoutait en souriant tristement.  
— Vous ne me répondez pas ! s'écria Marcien avec désespoir, vous êtes comme les autres, vous êtes comme elle, vous me croyez fou, car elle aussi m'a cru fou, quand j'ai dit la vérité... Je ne peux pourtant pas laisser ce fourbe déshonorer ma famille. Peut-être va-t-elle l'épouser aujourd'hui... demain... qui sait?... Les ins-

je vous ai souhaité ici la bienvenue au nom des gouvernements confédérés, j'ai pu, avec une gratitude mêlée de joie, attester qu'avec l'aide de Dieu le succès n'avait pas manqué aux efforts faits par moi en vue de répondre aux vœux des peuples et aux besoins de la civilisation en prévenant toute perturbation de la paix.

Si, néanmoins, des menaces de guerre et un danger de guerre ont imposé aux gouvernements confédérés le devoir de vous convoquer en une session extraordinaire, en vous-mêmes comme en nous demeurera vivante la conviction que la Confédération de l'Allemagne du Nord s'est appliquée à utiliser la force populaire de l'Allemagne, non pas pour compromettre la paix générale, mais pour lui donner un puissant appui, et que si actuellement nous faisons appel à cette force populaire pour protéger notre indépendance, nous ne faisons qu'obéir à la voix de l'honneur et du devoir.

La candidature d'un prince allemand au trône d'Espagne, candidature à la naissance et à l'abandon de laquelle les gouvernements confédérés sont demeurés également étrangers, et qui, pour la Confédération de l'Allemagne du Nord, n'avait pas d'autre intérêt que celui de voir le gouvernement d'une nation amie y rattacher l'espoir de donner à un pays longtemps éprouvé les garanties d'un gouvernement régulier et pacifique, a fourni au gouvernement de l'Empereur des Français le prétexte de poser un cas de guerre d'une façon depuis longtemps inconnue dans les usages diplomatiques, et, après la disparition de ce prétexte, de maintenir un cas de guerre avec un mépris du droit des peuples aux bienfaits de la paix dont l'histoire des souverains antérieurs de la France offre déjà des exemples.

Si dans les siècles précédents l'Allemagne a supporté en silence ces atteintes portées à son droit et à son honneur, elle ne les a supportées que parce que, dans son déchirement, elle ne savait pas combien elle était forte. Aujourd'hui que le lien d'une union morale et légale, lien que les guerres de l'indépendance ont commencé à établir, unit ensemble, avec une connexité qui sera d'autant plus étroite qu'elle durera depuis plus longtemps, les membres de la famille allemande, aujourd'hui que les armements de l'Allemagne ne laissent plus de porte ouverte à l'ennemi, l'Allemagne porte en elle-même la volonté et la force de se défendre contre les nouvelles violences de la France.

Ce n'est pas l'outrecuidance qui me dicte ces paroles. Les gouvernements confédérés, ainsi que moi-même, agissent dans la pleine conscience que la victoire et la défaite sont entre les mains du Dieu des batailles.

Nous avons, d'un regard calme et clair, mesuré la responsabilité qui, devant le jugement de Dieu et des hommes, incombe à celui

qui pousse à des guerres de dévastation deux grands et paisibles peuples habitant au cœur même de l'Europe.

Le peuple allemand et le peuple français, ces deux peuples qui jouissent, chacun au même degré, des bienfaits de la civilisation chrétienne et d'une prospérité croissante, et qui aspirent à ces bienfaits, sont appelés à une lutte plus salubre que la lutte sanglante des armes.

Mais les hommes qui gouvernent la France ont su par une fausse direction (*missleitung*) calculée, exploiter pour leurs intérêts et leurs passions personnels, l'amour-propre (*selbstgefühl*) légitime, mais irritabile, du grand peuple qui est notre voisin.

Plus les gouvernements confédérés ont la conscience d'avoir fait tout ce que leur honneur et leur dignité leur permettaient de faire pour conserver à l'Europe les bienfaits de la paix, plus il est évident aux yeux de tous que l'on nous a mis le glaive dans la main, et plus grande est la confiance avec laquelle, nous appuyant sur la volonté unanime des gouvernements allemands du Sud comme des gouvernements du Nord, nous nous adressons au patriotisme et au dévouement du peuple allemand pour le convier à la défense de son honneur et de son indépendance.

Suivant l'exemple de nos pères, nous combattons pour notre liberté et pour notre droit contre la violence de conquérants étrangers, et dans ce combat, où nous ne poursuivons pas d'autre but que celui d'assurer à l'Europe une paix durable, Dieu sera avec nous comme il a été avec nos pères!

La crise financière qui a éclaté sur la place allemande va grandissant. Dans certaines villes, elle prend les proportions d'une véritable déroute. A Berlin, par exemple, il y a suspension à peu près générale de paiements, et le taux d'intérêt sur les capitaux qui osent encore s'aventurer est à 20 0/0.

Cette débâcle a commencé à faire refluer vers le marché français une masse énorme de valeurs de toutes sortes, qu'il faut s'attendre à voir aller sans cesse en augmentant.

De plus, l'encaisse de la Banque de France devient le point de mire des banquiers prussiens, qui font parvenir par des voies détournées des demandes considérables de numéraire, destiné à passer au delà du Rhin en traversant la Belgique.

La Banque doit nécessairement se mettre en défense contre une manœuvre qui tendrait à amoindrir notre réserve métallique au profit de l'ennemi. Cette nécessité explique la hausse qu'elle a fait subir au taux de ses escomptes et de ses avances, et qui probablement ne devra même pas s'arrêter là.

Elle a heureusement, pour se préserver, un autre moyen plus efficace et moins onéreux pour le commerce français: c'est la res-

triction de ses escomptes et de ses avances sur les valeurs et le papier d'origine étrangère.

Le *Journal officiel* publie la déclaration suivante:

L'Empereur a décidé, sur la proposition de S. Exc. le ministre des affaires étrangères, que les sujets de la Prusse et des pays alliés qui lui prêtent contre nous le concours de leurs armes, se trouvant actuellement en France ou dans ses colonies, seraient autorisés à continuer leur résidence, tant que leur conduite ne fournirait aucun motif de plainte.

L'admission sur le territoire français des sujets de la Prusse et de ses alliés est, à partir de ce jour, subordonnée à des autorisations spéciales qui ne seront accordées qu'à titre exceptionnel.

En ce qui concerne les bâtiments de commerce ennemis actuellement dans les ports de l'Empire, ou qui entreraient dans l'ignorance de l'état de guerre, Sa Majesté a bien voulu ordonner qu'ils auraient un délai de trente jours pour quitter ces ports. Il leur sera délivré des saufs-conduits pour pouvoir rentrer librement dans leurs ports d'attache, ou se rendre directement à leur port de destination.

Les bâtiments qui auront pris des cargaisons à destination de France et pour compte français dans les ports ennemis ou neutres, antérieurement à la déclaration de guerre, ne sont pas sujets à capture. Ils pourront librement débarquer leur chargement dans les ports de l'Empire, et recevront des saufs-conduits pour retourner dans leurs ports d'attache.

M. le duc de Gramont prépare, assure-t-on, une circulaire diplomatique, qui sera adressée à tous les représentants de la France à l'étranger, en vue de rétablir la vérité que le gouvernement prussien s'efforce d'altérer par tous les moyens possibles, sur les faits qui ont amené l'explosion de la guerre.

On écrit de Brest, le 17 juillet:

La rade est mise en état de défense. Les bâtiments ont leurs feux allumés et sont prêts à combattre.

Il y a une nouvelle qui a circulé toute la journée ici, c'est la proximité de la flotte prussienne des côtes du Finistère.

Les vaisseaux croisent dans la Manche, ayant à bord des pilotes anglais fort au courant des passes et des courants.

La flotte prussienne a été en vue de Mowan et la flotte de Brest a été dans l'attente toute la journée.

On a fait sortir le monitor de l'arsenal. Des canonniers ont été semés le long des côtes.

L'*Hirondelle*, le yacht impérial, est en ce moment-ci à la recherche des Prussiens, et

une partie de l'escadre de Cherbourg a dû se mettre en mouvement.

Il pourrait se faire qu'à ce moment une dépêche nous apporte le résultat d'une rencontre ou d'une capture.

Le yacht, qui possède une vitesse effrayante, seize nœuds à l'heure, louvoie dans la Manche, dont il fait la police.

On a dit que les Prussiens étaient en nombre considérable entre Landau et Wissembourg. Une personne, digne de confiance, qui arrive de la Bavière rhénane et en a parcouru une partie, nous assure qu'elle n'a vu partout que des soldats bavarois, vers Bergzabern et dans les villages qu'ils occupent militairement. Ils se gardent par des vedettes, font circuler des patrouilles et des reconnaissances, comme font les troupes en campagne, lorsqu'elles croient avoir à redouter l'approche de l'ennemi.

On nous écrit de Sarreguemines que des patrouilles de lanciers français parcourent la rive gauche de la Sarre pendant que des uhlans font des reconnaissances sur la rive droite. Mais aucun coup de feu n'a encore été échangé de ce côté.

Les artilleurs français ont pris leurs précautions pour que l'ennemi ne puisse pas faire sauter le pont du chemin de fer.

On assure, dit une dépêche de Metz, 21 juillet, que les Prussiens, qui avaient d'abord semblé masser leurs troupes entre le Luxembourg et le Palatinat, paraissent maintenant se raviser et se concentrer entre les forteresses de Coblenz et de Mayence.

Un voyageur arrivé de Mayence annonce que les troupes prussiennes ont évacué cette ville ainsi que Cologne.

Elles occupent Coblenz et la ligne du Rhin. L'ensemble de leurs mouvements indique un plan défensif.

D'après différentes indications des journaux allemands, il serait question de former deux grands corps d'action, l'un sur le territoire prussien, s'appuyant sur le Rhin et sur les forteresses et manœuvrant contre Metz; l'autre sur le territoire badois, se couvrant de la forteresse de Rastadt, couvrant lui-même Carlsruhe, Darmstadt et le chemin de fer de Wurtemberg qui, par Bruchsal, forme la ligne de communication directe entre Mayence, Ulm et le Sud en général.

C'est, disent quelques journaux, le prince royal de Prusse qui commanderait cette seconde armée.

La plus grande activité règne en Allemagne ailleurs encore que dans le monde militaire. Tous les ministres en congé rentrent dans leurs capitales respectives.

Pour les articles non signés: F. Gobert.

tants sont précieux... Oh! laissez-moi partir! dit-il en joignant les mains.

Dans un pareil état d'exaspération, quand vous me dites des choses impossibles... en vérité, je ne le puis!

Mais vous voulez donc me faire mourir? s'écria-t-il; tâchez donc un instant de comprendre mes angoisses. Je vois ma sœur dans un péril affreux, et moi, son frère, son appui, son défenseur, je suis enfermé au moment où je dois courir à son secours... Mais c'est horrible... mais c'est odieux, mais vous ne comprenez donc pas ma position... C'est vous qui agissez comme si vous aviez perdu la raison; car enfin on ne garrotte pas un sauveur au moment où quelqu'un se noie, on n'enchaîne pas précisément le chien de garde quand le voleur entre dans la maison.

Le directeur commençait à hésiter et à l'écouter attentivement.

Qui peut m'assurer que vous dites la vérité? répondit-il en l'observant; car enfin il y a bien peu de temps encore vous étiez réellement dans un état d'aliénation.

Eh! les sept sages de la Grèce seraient devenus fous au milieu de vos frénétiques! s'écria Marcien... Et dire que je suis homme, que je suis fort, que j'ai toute mon énergie, et que je ne puis sortir d'ici!

Et saisi d'un accès de rage, il s'élançait contre la grille du parc, qui était fermée, et la secouait violemment.

Vous comprenez, dit le directeur, que je ne vous laisserai pas sortir au moment où vous agissez comme un fou furieux.

C'est juste, répondit Marcien, en faisant mille efforts pour se calmer. Mais que faut-il faire pour vous convaincre?... Voyons, regardez-moi bien en face, plongez jusqu'au fond de mon âme pour y découvrir la vérité... Est-ce que j'ai le regard incertain, égaré, de ces malheureux qui passent près de nous?... Vous voyez dans mes yeux des éclairs de fureur, mais vous n'y verrez pas de la folie.

C'est vrai, dit le directeur.

Ah! vous en convenez! s'écria Marcien, à qui l'espoir revenait. Interrogez-moi sur un fait quelconque, vous verrez que j'ai la mémoire nette et présente.

Eh bien! répondit le directeur, lentement et sans le quitter du regard, dites-moi comment vous avez pu découvrir que le prétendu de votre sœur était...

Ah! je vais vous le dire! Je me trouvais dans la ville de V..., où je devais passer quelques jours, il y a de cela trois ans, au plus. Les voyageurs sont désœuvrés, j'entrai dans un café. J'allais m'installer à une table, quand j'entendis un choc de billes; deux jeunes

gens jouaient au billard dans une salle voisine. Je m'avancai dans la salle où ils étaient absolument seuls, je regardai la partie et je remarquai l'un des deux joueurs. Comme je suis un peu poète, un peu peintre, et que j'aime le beau, ce type superbe me frappa. Figurez-vous un Apollon en redingote.

Quand la partie fut terminée, l'autre joueur se déclara battu et, mécontent, il sortit; l'Apollon resta seul et s'amusa à essayer quelques carambolages.

Vous voulez de moi pour adversaire, monsieur? lui dis-je, en saisissant une queue de billard.

Il me regarda d'un air stupéfait, presque attendri; il m'accepta avec empressement, me sourit avec une sorte de reconnaissance, et nous commençâmes à jouer. Quelques curieux se pressaient à la porte de la salle, mais n'y pénétraient pas, et m'examinaient d'un air ébahi. Après avoir fait deux ou trois parties, je pris congé de mon adversaire et je sortis. Mes curieux s'écartèrent, me firent place, se mirent sur deux rangs pour me voir passer, et me regardèrent en ouvrant de si grands yeux que je me dis:

C'est étonnant comme on regarde bêtement dans cette ville! Je fis quelques pas dans la rue, plusieurs personnes sortirent du café en même temps que moi, et je m'aperçus qu'elles me montraient au doigt. Je n'ai jamais été

endurant; je marchai droit à un petit monsieur qui me désignait d'un air ébahi, et je lui dis:

— Voulez-vous me faire le plaisir de m'apprendre ce que j'ai de si singulier?

Le petit monsieur fut un peu confus, et me répondit en balbutiant:

— Mon Dieu, monsieur, si nous vous regardons avec un peu de curiosité, c'est parce que tout à l'heure vous avez joué au billard avec M. Narcisse Blanchard.

A ce nom de Blanchard, le directeur redressa la tête et écouta de plus en plus attentivement.

Alors, continua Marcien, je demandai ce qu'il y avait d'étrange à faire une partie avec ce M. Narcisse Blanchard.

— Vous ne connaissez donc pas son père? s'écria-t-on en chœur.

— Eh! messieurs, répondis-je, impatienté, je ne connais ni M. Blanchard père, ni M. Blanchard fils, et he me soucie pas plus de l'un que de l'autre.

Ah! par exemple, répondit-on, vous avez bien raison de ne pas vous soucier du père puisqu'il n'est pas...

Et tout le monde partit d'un gros éclat de rire, et je ne puis m'empêcher de me dire encore:

— Comme on rit bêtement dans cette ville!

(La fin au prochain numéro.)

## Nouvelles Diverses.

Le Journal officiel publie la note suivante :

Par ordre du major général, et pour assurer le secret des opérations, aucun journaliste ne sera admis au quartier général de l'armée du Rhin, non plus qu'aux autres corps d'armée.

Un service officiel de publicité sera organisé dès le début de la campagne.

— Le principal mouvement d'agglomération militaire vers la frontière de l'Est peut être considéré comme touchant à son terme. Le gros des forces destinées à entrer en campagne se trouve maintenant concentré à proximité du théâtre des opérations futures. Les corps qui restent à transporter ne forment plus relativement qu'un appoint.

Malgré cela, il ne faut guère s'attendre à voir la campagne active s'engager avant les premiers jours du mois prochain.

Le départ de l'Empereur serait même retardé, dit-on, jusqu'au 27 ou 28.

— Les corps d'armée massés sur la frontière sont au nombre de cinq, sans compter le corps de réserve de la garde impériale.

Le 1<sup>er</sup> corps, qui a son état-major à Strasbourg, est commandé par le maréchal Mac Mahon; il est composé de quatre divisions d'infanterie et d'une de cavalerie.

Le 2<sup>e</sup> corps, aux ordres du général de division Frossard, gouverneur du Prince Impérial, a son état-major à Saint-Avold; il est composé de l'ex-camp de Châlons, trois divisions d'infanterie et une de cavalerie.

Le 3<sup>e</sup> corps, qui tient le centre de la position — état-major à Metz — est confié au maréchal Bazaine; quatre divisions d'infanterie et une de cavalerie, armée de Paris et troupes d'Afrique.

Le 4<sup>e</sup> corps, général de division Ladmirault: trois divisions d'infanterie et une de cavalerie. — Etat-major à Thionville.

Le 5<sup>e</sup> corps, général de division de Failly: quatre divisions d'infanterie et une de cavalerie. — Etat-major à Bitché.

— Le corps de réserve, trois divisions d'infanterie et une de cavalerie, se constitue à Châlons, sous les ordres du maréchal Canrobert.

Enfin, la garde ira à Nancy, et à Belfort. — L'état-major général sera à Nancy provisoirement, avec le général Bourbaki. — A Belfort, se réuniront la cavalerie et la division du général Douay.

C'est donc vingt-trois divisions d'infanterie et sept de cavalerie qui entrent en campagne, pourvues d'une artillerie admirable et nombreuse, appuyées par le sentiment national et couverte par des réserves au moins aussi nombreuses, puisqu'il reste en arrière, — sans compter les cadres de dépôt et la garde nationale mobile, — cent quatre-vingt-quatre bataillons d'infanterie et trente-deux régiments de cavalerie.

Jamais la France n'a pu mettre en ligne aussi rapidement une aussi belle armée. L'armée d'Italie ne comprenait que cinq corps et la garde impériale.

Nous sommes donc dans les conditions les plus propices pour bien recevoir les Prussiens ou marcher en avant, suivant les circonstances.

— Le général Guyot de Lespars vient de quitter Lyon pour aller commander une division d'observation sur la frontière d'Espagne.

— Voici quels sont les officiers désignés pour accompagner l'Empereur en campagne :

**Aides de camp.** — Général Frossard. — Général de Béville, — prince de la Moskowa, — général Castelnau, — général Douay, — général Bourbaki, — général Lebrun, — général de Waubert-Genlis, — général comte Reille, — général Favé, — général Pajol, — général Arnaudeau.

**Officiers d'ordonnance.** — Capitaine Dreyssé, — capitaine Law de Lauriston, — capitaine Guzman, — capitaine Hepp, — capitaine Clary, — capitaine Pierron, — capitaine de Tré-

cession, — capitaine Pelyst de Morcourt, — capitaine Lesergeant d'Hendecourt, — lieutenant de vaisseau Conneau.

M. le général de Courson, adjudant-général du palais, accompagné de son secrétaire, M. Raymond Hullin, et M. le lieutenant-colonel Tascher de la Pagerie partent également, ainsi que M. Piétri, secrétaire particulier de l'Empereur.

— Mercredi, le 26<sup>e</sup> et le 28<sup>e</sup> deligne, ainsi que le 12<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, sont arrivés à Paris, venant du Midi, et tiennent garnison aux casernes Napoléon et du Château-d'Eau; après cinq jours de repos ces troupes iront à Metz, faire partie de la division Bazaine.

La nuit suivante, le 2<sup>e</sup> hussards et un grand matériel d'artillerie se sont dirigés de la gare de l'Est vers Saint-Avold, où sont en ce moment les troupes du camp de Châlons.

Le général Pajol, commandant le 4<sup>e</sup> corps, est parti pour Thionville.

Le 1<sup>er</sup> grenadiers, caserné au Louvre, s'est embarqué mercredi soir. Une foule énorme a acclamé son passage.

— Les six premiers bataillons de la garde mobile de la Seine (1<sup>re</sup> circonscription) sont désignés pour partir jeudi prochain à destination de Strasbourg.

Quant aux douze autres bataillons, dont l'instruction est fort incomplète, ils seront envoyés dans les forts, en remplacement des troupes dirigées sur le théâtre de la guerre.

Cinq jours ont paru suffisants pour leur toilette (coupe de cheveux), leur équipement, et pour la cuisine et les corvées.

A l'expiration des cinq jours, ils seront dirigés sur le camp de Châlons, où ils recevront leurs armes.

Des officiers instructeurs leur apprendront le maniement du chassepot et leur feront exécuter les manœuvres.

On a jugé que quinze jours seraient suffisants pour l'instruction première.

— L'enthousiasme du pays ne se prouve pas seulement par des paroles, mais par des faits. Les engagements volontaires ont commencé il y a deux jours et déjà ils sont au nombre de 15,000 à Paris et de 85,000 dans toute la France; ces chiffres ont leur éloquence.

— Les élèves du petit séminaire de Paris ont spontanément adressé une lettre au supérieur, M. l'abbé Cognat, pour déclarer que, s'associant, eux aussi, au mouvement patriotique du pays, ils renonçaient à leurs prix de fin d'année et demandaient que la valeur en fût consacrée au soulagement des victimes de la guerre.

— A la suite d'une demande d'explications adressée par M. le ministre des affaires étrangères aux représentants de Bade, au sujet de l'emploi des balles explosibles par les troupes du grand-duché, le gouvernement badois vient de déclarer qu'il entend se conformer strictement à la convention de Saint-Petersbourg, laquelle exclut, comme on sait, l'emploi de cet engin de guerre.

— La population maritime du département d'Ille-et-Vilaine ayant exprimé ses craintes au ministre de la marine à propos des dangers que courent nos bâtiments dans les mers du Nord, et ceux employés à la pêche de Terre-Neuve et d'Islande, M. de Genouilly a ordonné le départ de deux navires de guerre pour Terre-Neuve et l'Islande.

Au Corps-Législatif, la séance de mercredi a vu clore la discussion sur le budget, si toutefois on peut maintenir le nom de discussion à la série de votes au pas de course dont la guerre a donné le signal.

— Une douloureuse nouvelle s'est répandue dans Paris.

Le général Douay, parti mercredi pour aller prendre possession de son commandement à Belfort, aurait succombé à une attaque d'apoplexie foudroyante, dans le wagon qui l'emmenait, une heure à peine après avoir quitté Paris.

— Le ministre de France à Washington, M.

Prévost-Paradol, est mort de la rupture d'un anévrisme. Son prédécesseur, M. Berthemey, qui allait s'embarquer pour revenir en France, reste à Washington jusqu'à ce qu'un nouveau ministre soit nommé.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

M. Pichard-Roy nous a adressé la lettre suivante avec la somme de 60 francs.

— Saumur, le 22 juillet 1870.

» Monsieur,

» Je vous adresse soixante francs en mon nom et ceux de mes ouvriers qui prennent part à la belle œuvre qui a été fondée pour secourir les blessés de notre armée.

» Recevez, etc. — PICHARD-ROY. »

Mercredi dernier, le sieur Besnard, de St-Georges-le-Tourelil, a retiré de la Loire, vis-à-vis de Gennes, le cadavre d'un individu inconnu dans le pays. Le corps n'a séjourné que quelques heures sous l'eau.

Ce cadavre portait une blouse en coton bleu, gilet en drap noir, pantalon de drap gris, une chemise de toile marquée A. F., cravate de soie noire, souliers neufs. Dans les poches, 42 fr. 10 c.

On pense que cette mort est due à un accident.

Lundi 11 juillet, l'Académie des sciences a tenu sa séance publique annuelle, sous la présidence de M. Claudé Bernard.

M. Elie de Beaumont, secrétaire perpétuel, a proclamé les prix.

Le prix Barbier a été partagé entre M. Mirault, d'Angers, et M. Stelling, de Cassel.

A cette occasion M. Daviers, docteur-médecin à Angers, a adressé au Journal de Maine-et-Loire la lettre suivante, que nous nous empressons de publier. M. Mirault est en effet connu dans notre ville; pendant son long exercice il a été appelé auprès de plusieurs de nos concitoyens dangereusement malades, et on a conservé de lui le meilleur souvenir. Un lien le rattache de plus à notre cité: M. Mirault est le beau-père de M. Charil de Ruillé, procureur impérial à Saumur.

— Angers, le 15 juillet 1870.

» Monsieur le rédacteur,

» Permettez-moi d'annoncer à nos concitoyens, par la voie du Journal de Maine-et-Loire, la nouvelle d'un succès qui fait le plus grand honneur à notre pays.

» Dans sa séance du 11 juillet, l'Académie des sciences vient de décerner un prix de chirurgie (le prix Barbier) à M. le docteur Mirault, pour un mémoire sur l'occlusion temporaire des paupières dans l'ectropion cicatriciel. Ce travail remarquable a fait faire un pas décisif au traitement d'une maladie dont la guérison présentait auparavant des difficultés insurmontables. Tous les chirurgiens savent, en effet, que le renversement en dehors des paupières, consécutif aux brûlures de la face, ne pouvait être combattu, d'une manière efficace, par les moyens connus avant les travaux de notre collègue. Des récidives désespérantes, dues à la rétractilité du tissu des cicatrices, étaient la suite presque inévitable des opérations les plus rationnelles et les mieux combinées en apparence; et les malades se trouvaient, au bout de peu de temps, dans un état peu différent de celui pour lequel ils avaient subi une opération pénible et qui n'était pas toujours sans dangers. Grâce aux recherches de M. Mirault, la chirurgie est maintenant en possession d'une méthode aussi simple qu'ingénieuse, qui permet de remédier à une infirmité repoussante, produisant un larmolement continuel et compromettant à la longue les fonctions du globe de l'œil. C'est donc un grand progrès en oculistique, consacré déjà par l'expérience, que l'Institut vient de constater en récompensant un travail qui couronne dignement une des plus belles carrières chirurgicales.

» Personne n'ignore, parmi les médecins, que depuis longtemps déjà le nom de M. Mirault était honorablement connu dans la science par ses travaux sur la kératite, le bec de lièvre, la ligature de l'artère linguale, etc.; mais ce que chacun doit savoir à Angers, c'est que son meilleur titre à notre reconnaissance est assurément celui qu'il s'est acquis dans son enseignement à l'École de médecine. C'est à ses cours si attachants, c'est dans sa pratique magistrale, c'est à sa clinique si bien faite pour inspirer l'amour de la chirurgie, que presque tous les médecins de l'Anjou ont puisé leurs connaissances chirurgicales; et je ne fais que remplir un devoir en saisissant l'occasion qui m'est offerte de donner à M. Mirault, au nom de ses anciens élèves aujourd'hui ses confrères, dont je suis assuré d'exprimer ici les sentiments, un témoignage public de gratitude et d'affectueux attachement.

» Veuillez agréer, etc.

» Eug. DAVIERS, D. M. P.

## VILLE DE SAUMUR, AVIS ADMINISTRATIF.

### Comité de vaccination.

Aux termes d'un arrêté pris par l'administration municipale provisoire et conforme à l'avis des médecins de la ville,

Un comité de vaccination gratuite, pour les enfants et pour les adultes, est établi à Saumur et fonctionnera, tous les lundis, de midi à une heure, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville, à partir du 25 de ce mois.

L'administration invite les habitants à profiter de cette mesure pour répandre dans leurs familles les bienfaits du vaccin et pour éloigner de nous le fléau de la variole ou petite vérole, qui a sévi cette année comme épidémie, à Paris surtout, et dans d'autres villes. Elle invite aussi les mères de famille dont les enfants pourraient fournir de bon vaccin, à se présenter avec eux à la séance de vaccination, dans un sentiment d'humanité, ou à se mettre à la disposition des médecins.

Hôtel-de-Ville, le 17 juillet 1870.

Les Conseillers municipaux, f. f<sup>ns</sup>  
de Maire de Saumur.

Signé: BURY, LECQY.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

Par décret en date du 21 juillet, les élections pour le renouvellement intégral des conseils municipaux auront lieu les 6 et 7 août prochain dans les communes de 2,500 habitants et au-dessus, et le 7 août dans celles dont la population est inférieure.

Hier, à deux heures, le Corps-Législatif s'est rendu aux Tuileries et a été reçu par l'Empereur.

Au discours prononcé par M. Schneider, l'Empereur a répondu que, forcé d'accepter la guerre, il le faisait avec résignation, mais avec fermeté.

Sa Majesté a ajouté que le Prince Impérial l'accompagnerait à l'armée, et que l'Impératrice, investie de la régence, convoquerait le Corps-Législatif en temps opportun.

La circulaire diplomatique de M. le ministre des affaires étrangères, que nous annonçons a paru au Journal officiel. Nous la donnerons dans notre premier numéro.

Le départ de l'Empereur et du Prince Impérial pour l'armée est définitivement fixé à lundi.

Le service des bulletins de la campagne sera placé sous la direction d'un officier, chargé de contrôler toutes les nouvelles militaires et de les rédiger dans la forme où elles devront être livrées à la publicité.

Le bruit de la mort du général Douai à la suite d'une attaque d'apoplexie, était heureuse-

